



Les points importants du Conseil communal du jeudi 26 novembre 2020

Ce compte-rendu complète les points développés dans l'onglet "Ordre du jour"

Régie Foncière - Approbation des comptes de la Régie Foncière pour l'exercice 2019

Du côté de l'opposition, Bernard Hayette (Chef de groupe PS) a trouvé que la Régie Foncière manquait un peu d'ambition et espère que la Commune n'hésitera pas à frapper à la porte de la Région pour trouver les moyens d'enrichir le patrimoine ucclois. *"La Région plaçant le logement comme l'une de ses priorités budgétaires"*. Après avoir rappelé que la Commune était un petit propriétaire foncier, Jonathan Biermann, Échevin de la Régie Foncière (MR), a précisé que la plupart des parcelles constructibles appartenant au Public sur le territoire communal appartiennent à la Région et non à la Commune. *"Là où il y a des subsides dans le cadre de la ZRU pour faire de l'acquisition et de la rénovation urbaine, nous allons bien les chercher"*. Avec les défis très importants à relever en matière de politique de logement au niveau communal, Marc Cools (Chef de groupe Uccle en Avant) a proposé de développer des projets de baux emphytéotiques ou autres avec la Région pour faciliter l'accès aux logements. *"Cela éviterait notamment aux jeunes ménages de devoir quitter la Commune"*. Marc Cools a également évoqué le vol de vélos sur des sites gérés par la Commune (Polders et Bourdon) et a demandé à ce que des consignes de sécurité soient mises en place pour éviter ces vols. Jonathan Biermann a répondu que des mesures supplémentaires allaient être prises pour encore mieux sécuriser les locaux destinés aux vélos. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a, quant à lui, pointé le fait que de plus en plus de Communes mettaient en gestion leur parc de logements propres. *"Il faudrait faire l'évaluation coûts/bénéfices d'une gestion partagée, ne pas multiplier les acteurs de logements sociaux et moyens communaux et avoir une véritable politique intégrée"*. L'Échevin a confirmé que cela était bien la volonté du Collège tout en rappelant que le partenaire que le Collège souhaitait privilégier pour la gestion des logements sociaux était l'AISSU. *"Nous entrons progressivement dans cette logique"*. Pour les logements moyens, l'Échevin a souligné qu'à ce jour, la qualité du contact avec les locataires et la gestion patrimoniale par les services communaux étaient, en comparaison avec BinHôme, de très haut niveau. *"Je ne souhaite pas qu'une démarche de rationalisation implique une diminution de la qualité des services rendus aux locataires communaux"*. Point approuvé à l'unanimité.

Enseignement communal - Plan de pilotage des écoles de Messidor, Saint-Job, Verrewinkel, Églantiers et Longchamp

Du côté de l'opposition, Joëlle Maison (DÉFI) a tenu à souligner la qualité du travail réalisé et a qualifié d'impressionnant le nombre d'actions mises en place dans les écoles communales. *"C'est une fierté pour notre Commune"*. Elle en a également profité pour inciter Carine Gol-Lescot, Échevin de l'Enseignement (MR), à réaliser un, deux ou trois projets pilotes de l'opération "Silence on lit" dans

l'une des écoles afin d'améliorer les résultats en lecture. Carine Gol-Lescot a confirmé que le projet était déjà en cours de manière hebdomadaire dans les écoles de Calevoet et de Verrewinkel. *"D'autres projets pour favoriser la lecture ont par ailleurs été mis en place comme les boîtes à livres ou le coin lecture dans les zones calmes des cours de récréation. Petit à petit, l'idée fait son chemin"*. Côté majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) s'est réjoui de ces plans qui vont permettre de travailler sur les actions spécifiques que chaque école se propose de mettre en œuvre pour atteindre les objectifs d'amélioration de son système éducatif. Une satisfaction également partagée par Diane Culer (Chef de groupe MR) qui a qualifié ces plans comme étant des outils extraordinaires. Après avoir fait observer que ces plans avaient aussi engendré quelques remises en question bénéfiques, Carine Gol-Lescot a conclu en comparant ces plans au vélo. *"C'est un peu difficile au début et on peut tomber mais une fois que l'on aime cela, on fait le tour du monde. J'espère que les plans de pilotage seront les vélos de nos écoles"*. Point approuvé à l'unanimité.

Taxes - Règlement portant des mesures de soutien économique dans le cadre de la crise du coronavirus via le remboursement partiel du précompte immobilier - Modifications

Ce point concerne la prime aux commerçants votée en septembre dernier. Avec le nouveau confinement, le règlement a dû être adapté afin de pouvoir tenir compte de cette nouvelle fermeture des commerces. *"Nous passons donc du remboursement de deux douzièmes des additionnels au précompte immobilier à quatre douzièmes. Ce qui signifie pour un certain nombre de commerces une augmentation de la prime. Pas pour tous car le seuil d'intervention avait été fixé à l'unanimité à 500 €"*, a expliqué Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR) en précisant que le nombre de commerces potentiellement visés par cette prime était de 1.800. Si cette mesure est totalement soutenue tant du côté de l'opposition que de la majorité, elle a néanmoins suscité quelques commentaires, questions et suggestions comme Bernard Hayette (Chef de groupe PS) qui a invité l'Échevine à redoubler de vigilance face à ce qu'il appelle "des malfaiteurs". *"Ceux-ci perçoivent non seulement des sommes indues, creusent des déficits publics et pénalisent les victimes de cette crise"*. Une préoccupation partagée par Valentine Delwart qui a souligné que les filtres imposés dans le règlement étaient de nature à éviter ce type de problème. Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) estime que chaque niveau de pouvoir doit pouvoir faire ce qu'il peut pour aider les commerces confinés et a qualifié ce geste d'important. *"De plus, il rentre dans les possibilités financières de ce que peut faire la Commune"*. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) a, quant à lui, souhaité connaître le montant final réservé par la Commune pour cette réduction de précompte immobilier et a aussi suggéré que cette aide ne soit pas plafonnée. *"Il faut proratiser et tenir compte des commerces qui ont pu maintenir un chiffre d'affaires et aider plus ceux qui ont le plus souffert de la crise car ils n'ont pas réussi à créer un chiffre d'affaires"*. Valentine Delwart a fait observer qu'une analyse des chiffres d'affaires ne permettrait pas d'apporter une aide efficace et donc rapide. En ce qui concerne le budget, un montant de 500.000 € a été budgétisé en 2020 et le même montant est également prévu en 2021 compte tenu du fait que la majorité des primes ne seront sans doute liquidées qu'en 2021. La majorité s'est exprimée avec Michel Cohen (MR) qui s'est réjoui de cette prime et qui a tenu à savoir si cette prime concernait bien l'année 2020 et non l'année 2021. *"S'il devait y avoir des nouvelles fermetures en mars et avril 2021, nous referions donc une nouvelle action pour les commerces ?"*. L'Échevine a répondu par l'affirmative et a conclu en précisant que cette prime était une goutte d'eau dans un océan mais qui peut avoir du sens pour aider celles et ceux qui en ont besoin. Point approuvé à l'unanimité.